

let , & à entamer la guerre sans que la Hollande eut agi proprement ni pour, ni contre, montent aujourd'hui que sans la participation ni l'intervention de cette République, & à son grand étonnement, elles ont scû aussi renouer les liens que leur méintelligence avoit dissous ; & cela avec ce secret, que le tout s'est passé & conclu à Vienne ; sans que le Ministre Hollandois en cette Cour-là, en eut la moindre connoissance, & sans que le Ministère entier de la République pût en avoir quelque soupçon ; bien loin de se l'imaginer. Nous verrons ci-après dans l'Article d'Hollande ce qui a prévenu les Etats Généraux, & ce qui les a tenus dans l'opinion que rien ne se concluroit par la France sans leur scû ni aveu ; voyons cependant ce qui nous a induit au discours que nous venons de tenir : C'est ce qui suit, & qui est tel qu'on nous l'a remis.

*Précis des Préliminaires réglés entre Sa Majesté Impériale & Catholique, & la Cour de France.*

„ LA France garantira la Sanction - Pra-  
 „ gmatique, & ne s'opposera pas aux ar-  
 „ rangemens qu'il plaira faire à l'Empereur tou-  
 „ chant le mariage & établissement des Serenissi-  
 „ mes Archiduchesses.

„ Elle s'engage de plus d'évacuer le Milanéz  
 „ à S. M. Imp. & de lui faire avoir les Duchés  
 „ de Parme & de Plaisance ; à la réserve néan-  
 „ moins que le Roi de Sardaigne ait le Vigevanois  
 „ & le Novarrois des Princes du Milanéz.

„ La France rendra de même toute les Con-  
 „ quêtes faites sur l'Empire, & promet de reti-  
 „ rer ses Troupes aussi bien de l'Italie que de  
 „ l'Empire.

„ Le Duc de Lorraine cèdera dès-à-présent  
 „ le